



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**TRAVAUX SUR LA PROPRIÉTÉ FAYOLLE ET
RÉSULTATS DU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE TYPHON**

Laval, Canada, 1^{er} octobre 2018 – **Exploration Typhon Inc. (TSX-V: TYP)** (la «**Société**») annonce les résultats de son Assemblée Générale Annuelle, tenue le 28 septembre 2018, à Laval, Québec.

Dans le cadre de l'assemblée, les actionnaires de la Société ont voté en faveur de l'élection au poste d'administrateur de chacun des 4 candidats énumérés dans la Circulaire d'information, de même qu'en faveur de la nomination de Dallaire & Lapointe au poste d'auditeur de la Société.

M. David Mc Donald, élu Président, Chef de la direction et administrateur. M. Paul Antaki élu Chef de la direction financière et administrateur. M. Léo Patry élu administrateur indépendant. M. David Secours élu administrateur indépendant.

Dallaire & Lapointe ont été nommé auditeurs de la société.

La propriété Fayolle est composée de 39 titres miniers pour une superficie de 1 373 hectares. Afin de mettre à jour certaines données sur le projet Fayolle il est prévu d'effectuer un levé photographique géoréférencé par drone, de l'arpentage de trou de forage et de la cartographie par Lidar d'un secteur d'environ 2,0 Km x 3,5 Km. Le Lidar est un appareillage aéroporté permettant d'établir avec précision le modèle d'élévation de terrain.

De plus une lettre d'intention non-contraignante en date du 14 septembre 2018 a été signée par Typhon et Hecla. Hecla a convenu, sur une base non-contraignante de vendre et la société a convenu, sur une base non-contraignante, d'acquérir la participation de 50 % d'Hecla dans la propriété Fayolle et dans tout équipement, édifice et structure qui s'y trouve, en contrepartie d'un paiement en espèces de 3 000 000 \$ CAN et d'une redevance sur le produit net de fonderie de 1 % (NSR) en faveur d'Hecla. Le paiement sera dû au plus tard le 10 décembre 2018. Voir communiqué de presse du 17 septembre 2018 pour tous les détails.

VEUILLEZ NOTER

Typhon mise sur l'excellent potentiel minéral au Québec pour le développement de nouveaux gisements de classe mondiale. L'appui de nos partenaires ainsi que celui de nos investisseurs (détenant 39 077 849 actions émises et en circulation) contribue de façon importante au succès de la société.

À PROPOS D'EXPLORATION TYPHON INC.

- Projet Monexco (Chibougamau, territoire du Plan Nord) : détenue à 100% par Typhon
- Projet Ranger (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 100% par Typhon
- Projet Sommet (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 100% par Typhon
- Projet Futur (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 100% par Typhon
- Projet Aiguebelle-Goldfields (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 49% par Mines Agnico Eagle Limitée / 51 % par Typhon
- Projet Destorbelle (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 50% par Axe Exploration Inc / 50% par Typhon
- Projet Fayolle (Abitibi, Rouyn-Noranda) : détenue à 50% par Hecla Québec Inc. et 50% par Typhon qui contient à ce jour 156 000 onces d'or de catégorie indiqué (communiqué de presse le 6 septembre 2012)

Les actions ordinaires de Typhon sont inscrites à la **Bourse de croissance TSX** sous le **symbole «TYP»**.

POUR PLUS D'INFORMATION

David Mc Donald
Président et Chef de la direction
Tél: 450.622.4066
dmcdonald@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

La bourse de croissance **TSX** et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Règles de la bourse de croissance TSX-V) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.